

## PROGRAMME DE FORMATION UTILISATION D'UNE LIGNE DE VIE TEMPORAIRE

### Public concerné :

Tout opérateur amené à utiliser une ligne de vie temporaire en sécurité dans le cadre de ses activités professionnelles et ayant déjà reçu la formation au port des EPI (harnais de sécurité)

### Pré requis :

- Savoir lire, écrire et parler la langue française.
- Absence de contre-indications médicales aux travaux en hauteur.

### Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Supports de formation formateur et stagiaire, Exercices pratiques effectués sur site et réalisés avec le matériel de l'entreprise, Réglementation code du travail, recommandations. Formateur expérimenté dans le domaine de la prévention des risques et des travaux en hauteur.

### Durée et nombre de stagiaires :

1 jour (7 heures)  
4 à 6 stagiaires

### OBJECTIFS :

Etre capable :

- Savoir choisir les supports d'amarrage
- Savoir utiliser les ancrages temporaires
- Savoir installer une ligne de vie temporaire

### CONTENU :

#### THEORIE

- Sensibilisation aux risques au travail
- Sensibilisation au risque « chute de hauteur » : conséquences, statistiques, exemples...
- Connaissance spécifique des ancrages
- Les moyens de protection individuelle.
- Approches comportementales : les bonnes pratiques de l'intervenant.

#### PRATIQUE

- Présentation des équipements.
- Vérification des EPI des stagiaires.
- Harnais : réglage du harnais et conséquences d'un mauvais réglage.
- Vérification de la ligne de vie
- Liaisons : description de l'utilisation des différentes liaisons anti-chutes.
- Mise en pratique : les exercices seront adaptés à l'activité et aux besoins des stagiaires.

### SUIVI ET EVALUATION :

Evaluation continue et évaluation finale sur la pratique par tests d'aptitudes.  
Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

### PERIODICITE :

La périodicité du recyclage est à déterminer par l'employeur.